

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Bibliothécaire

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures, cultures et civilisations

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette formation, dispensée à l'Université Bordeaux Montaigne, est proposée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) Bordeaux Montaigne au sein du « Pôle des métiers du livre ».

À l'origine, a été ouverte en 2005 une licence *Métiers du livre et de l'édition* comprenant trois spécialités (*Éditeur, Bibliothécaire, Libraire*). Cette licence a été divisée en 2007 en trois licences professionnelles (LP) *Métiers du livre et de l'édition*, soit une LP *Éditeur*, une LP *Bibliothécaire*, une LP *Libraire*. Cette histoire commune explique sans doute qu'un dossier identique ait été proposé pour les trois LP, qui ne permet guère de distinguer les spécificités de chacune.

La licence professionnelle *Bibliothécaire* a pour objectif, dans la continuité du diplôme universitaire de technologie (DUT), de former les étudiants aux divers métiers des bibliothèques (conservateur, assistant qualifié de conservation du patrimoine, bibliothécaire), avec le souci de privilégier les secteurs qui manquent de diplômés spécialisés (gestion des fonds patrimoniaux, secteurs de la musique et du cinéma, offre de prêt numérique, etc.). La formation, qui présente une large part de tronc commun avec les deux autres LP *Libraire* et *Éditeur*, offre un panorama de tous les métiers du livre, panorama indispensable pour chacun desdits métiers. La spécialisation aux métiers des bibliothèques se traduit par des enseignements rassemblés en une unité d'enseignement (UE) au second semestre.

Proposée à la fois en formation initiale et en formation continue, cette LP se distingue par la forte proportion d'apprentis dans ses rangs : elle est en effet adossée à un Centre de formation des apprentis (CFA).

Avis du comité d'experts

Si la structure globale de la formation est parfaitement lisible et semble très bien adaptée aux objectifs de professionnalisation dans les métiers des bibliothèques, les connaissances et compétences attendues sont en revanche trop globalement définies ; le contenu des enseignements l'est également et il ne renseigne pas suffisamment sur l'acquisition desdites connaissances et compétences. De la même manière, si l'on peut apprécier la pertinence générale de la répartition des enseignements (avec une large part de tronc commun pour les trois LP, *Éditeur, Libraire* et *Bibliothécaire*, absolument indispensable pour ces métiers), on ne peut guère apprécier les contenus des enseignements de celle-ci, qui ne sont pas décrits (ou plus précisément qui ne sont décrits que pour la LP *Libraire*).

La formation a manifestement une place stratégique dans l'établissement, qui comprend un pôle *Métiers du livre* (DUT, LP, master). Outre son articulation avec le DUT *Métiers du livre*, ancien et reconnu, la formation a bénéficié de la création, plus récente, d'un Centre de formation des apprentis (CFA) spécifique. Conçue en partenariat avec les départements « Lettres » et « Langues et civilisations » de l'établissement, la formation peut faire état par ailleurs de partenariats très nombreux avec les milieux professionnels, en particulier avec des organismes publics et privés à l'échelle régionale (bibliothèques, librairies, maisons d'édition et salons du livre, structure régionale du livre en Aquitaine, Région Aquitaine) et avec des structures et associations à l'échelle nationale (services des ministères de la Culture et des Affaires étrangères, associations professionnelles diverses dont l'Association des bibliothécaires de France).

L'équipe pédagogique, commune aux trois LP, est composée pour partie d'enseignants-chercheurs universitaires (16 enseignants-chercheurs, de disciplines diverses) et pour partie d'enseignants professionnels associés (six professeurs associés à temps partiel - PAST - représentant les milieux professionnels des trois LP) ; de nombreux vacataires interviennent également (22), issus d'environnements professionnels divers en étroite cohérence avec le projet

pédagogique. En termes de pilotage de la formation, la directrice des études des trois LP est aussi la directrice du CFA (nommée par le Conseil d'administration de l'université), ce qui représente de lourdes tâches administratives. Elle est assistée de trois référents pédagogiques (enseignants de diverses disciplines, un par LP). On peut déplorer dans ce contexte l'absence de tout enseignant-chercheur permanent (relevant de la discipline) affecté à ces trois LP.

L'insertion professionnelle est au cœur du projet de cette formation, avec des résultats très appréciables en termes d'embauche et de spécificité des métiers. La poursuite d'études est également prévue dans le champ de formation, mais ne concerne qu'un master *Édition*, annoncé dans le dossier Champ de formation, mais nullement présenté par ailleurs (il s'agit sans doute du master *Métiers du la traduction : traduction, traductologie de l'écrit pour l'édition et le marché du livre*, dont le dossier est très lacunaire, et qui présuppose des compétences linguistiques spécifiques : il paraît peu adapté dans ces conditions à la poursuite d'études après la LP, et de fait peu pertinent pour les métiers des bibliothèques).

On peut souligner l'attractivité indéniable de la formation depuis sa création en 2005 : à partir des chiffres communiqués pour les trois LP (sans détail pour chacune), on constate l'évolution d'une trentaine d'étudiants en 2008 à une cinquantaine depuis 2011. Le recrutement a lieu pour une large part, sans surprise, dans les effectifs du DUT Métiers du livre de l'établissement (40 sur 52 pour 2013-2014) ; mais on relève aussi la présence de quelques étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'une licence généraliste (licence de lettres notamment).

Si l'on peut noter quelques cas rares d'étudiants en formation continue (reprise d'études), on retient surtout une large majorité d'apprentis (41 sur 52 en 2013-2014), ce qui confirme l'importance déterminante du CFA dans cette formation.

Le taux de réussite est très élevé (100 % pour la LP *Bibliothécaire* en 2011/2012) ; le taux de diplômés en poursuite d'études est par ailleurs en hausse entre 2009 et 2011 (de 7 à 14 étudiants pour l'ensemble des trois LP, sans précision sur la nature de ces poursuites d'études ni chiffres plus récents). Le taux de diplômés en emploi (dans les deux ans qui suivent la formation) est élevé (80 % entre 2009 et 2011).

L'insertion professionnelle est donc importante, en adéquation avec la formation dans la majorité des cas, et dans des délais raisonnables ; on note cependant une majorité d'emplois équivalents catégorie B et catégorie C, et très peu d'équivalents catégorie A.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>En termes de recherche, un laboratoire pluridisciplinaire sur les métiers du livre (intitulé « LILIPANT ») a été créé à l'initiative du pôle Métiers du livre de l'établissement. Par ailleurs, la formation est engagée dans l'organisation, depuis 18 ans, en partenariat avec la structure régionale du livre en Aquitaine et avec le soutien de l'ABF (Association des bibliothécaires de France), de colloques de recherches appliquées intitulés « Profession bibliothécaire » (colloques qui valent pour la formation continue des professionnels des bibliothèques de la région).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est au cœur du projet de cette formation, ce dont témoignent les nombreux enseignants associés et les partenariats divers avec des structures professionnelles (bibliothèques, salons du livre, structure régionale du livre en Aquitaine, associations professionnelles diverses dont l'Association des bibliothécaires de France).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages ont une place déterminante dans la formation (14 semaines minimum pour les étudiants en formation initiale ou continue) ; mais c'est l'apprentissage, pour une majorité d'étudiants, qui est déterminant. On peut souligner la grande place accordée également au suivi de ces stages ou de l'apprentissage (rencontres hebdomadaires avec les apprentis en particulier) ; mais aucune précision en revanche n'est donnée concernant les contenus des projets professionnels personnels ou des projets tutorés.</p>

Place de l'international	La mobilité est annoncée comme possible et encouragée, mais aucun chiffre n'est donné sur la mobilité pendant la formation. Par ailleurs, on peut noter l'importance accordée dans les contenus de la formation aux littératures étrangères (et donc vraisemblablement aux langues étrangères, mais sans plus de précision).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les étudiants sont majoritairement recrutés parmi les titulaires du DUT Métiers du livre de l'établissement. Mais aucun détail n'est fourni concernant les modalités de recrutement, ou d'éventuels dispositifs d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont communes aux autres formations du champ de formation : pas de spécificité annoncée pour cette LP, hormis la place plus importante ici du numérique (dans les contenus relatifs au livre numérique, à la vente en ligne, à l'offre de prêt numérique, etc. : est ainsi annoncée une formation à la « fabrication du livre numérique »). Par ailleurs, il existe une plateforme numérique de suivi pour les apprentis, avec un « cahier d'apprentissage numérique ».
Evaluation des étudiants	Le dossier ne fournit aucun détail sur l'évaluation dans le cadre de cette formation (renvoi au dossier Champ de formation qui renvoie lui-même au site Internet de l'établissement).
Suivi de l'acquisition des compétences	L'Annexe descriptive au diplôme (ADD) est absente, et le Portefeuille d'expérience et de compétence (PEC) n'a été mis en place, à titre expérimental, qu'à la rentrée 2014. Seul le « cahier d'apprentissage numérique » pour les apprentis est mentionné.
Suivi des diplômés	Outre le suivi de l'établissement (Observatoire des étudiants), un outil spécifique de suivi a été mis en place pour les trois LP. Mais les chiffres d'insertion professionnelle fournis, s'ils sont nombreux, ne sont pas nécessairement précis pour chacune des LP et renseignent insuffisamment sur le détail des activités professionnelles des anciens étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement commun aux trois LP se réunit trois fois par an. Outre le titre de son président, on ne sait rien de sa composition - et pas davantage au sujet de son fonctionnement. Enfin, on ne dispose d'aucune information précise concernant l'autoévaluation de cette formation.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Taux de réussite très élevé.
- Professionnalisation au cœur de la formation, qui se traduit notamment par des partenariats nombreux et féconds avec les bibliothèques de la région et avec l'Association des bibliothécaires de France.
- Large part accordée au tronc commun des trois LP, donc une formation à l'ensemble des métiers de la bien-nommée « chaîne » du livre.

Points faibles :

- Absence de tout enseignant-chercheur permanent, relevant du domaine « Métiers du livre », affecté aux trois LP.
- Pilotage centralisé des trois LP et du CFA en un seul responsable malgré la lourdeur des tâches administratives de l'apprentissage (charge de la gestion de la taxe d'apprentissage et du suivi des apprentis...).

Conclusions :

Une formation nécessaire et solide, bien établie et tout aussi bien reconnue, qu'il faudrait doter de moyens supplémentaires pour la gestion administrative et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne